

Société Immobilière de la rue de Lausanne – Vevey

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 18 juin 2002, à 18 h, à l'hôtel Pavillon, à Vevey

Ordre du jour:

1. Rapport du conseil d'administration, comptes de l'exercice 2001 et rapport de l'organe de révision

Proposition du conseil d'administration: acceptation des comptes tels que présentés.

2. Décharge au conseil d'administration

Proposition du conseil d'administration: vote de la décharge au conseil d'administration.

3. Décision sur l'affectation du bénéfice résultant du bilan

Proposition du conseil d'administration

Solde reporté de l'exercice 2000 Fr. 52 140.07

Bénéfice de l'année Fr. 77 950.25

A disposition Fr. 130 090.32

Dividende 10% Fr. 80 000.00

Report à nouveau Fr. 50 090.32

4. Election du conseil d'administration

Proposition du conseil d'administration: renouvellement pour une année du mandat de MM. Philippe Crottaz, Laurent Etter, Pierre-Alain Gachet, Jean-Christophe Gross, François Margot et Jean Nicollier. Election d'un nouvel administrateur en la personne de M. Henri-Louis Moret.

5. Election de l'organe de révision

Proposition du conseil d'administration: reconduction pour un an du mandat de Fibexa S.A. à Lausanne.

Les comptes annuels et le rapport de révision sont à disposition des actionnaires au siège social de la société, rue du Simplon 45, à Vevey (Etude des notaires Rumpf & Fahrni Chiusano).

Les cartes d'admission à l'assemblée générale sont délivrées sur justification de la propriété des titres par l'Etude des notaires Rumpf & Fahrni Chiusano, rue du Simplon 45, à Vevey, jusqu'au 17 juin 2002, à midi.

Le dividende pour l'exercice 2001, s'il est voté par l'assemblée générale des actionnaires du 18 juin 2002, est fixé à Fr. 50.– brut par action payable à partir du 19 juin 2002, sur présentation du coupon No 56, auprès d'UBS S.A., Vevey.

Vevey, le 16 mai 2002

Le conseil d'administration